

Trier c'est bien, bien trier c'est mieux !

30% de la collecte de nos poubelles jaunes est régulièrement refusée au Centre de Tri car nos poubelles et conteneurs jaunes sont très souvent souillés.

Les objets, les emballages emboîtés, les sacs d'ordures ménagères et les emballages jetés dans des sacs plastiques ne sont pas recyclés mais acheminés à l'usine d'incinération !

Il est important, d'abord pour préserver l'environnement et ensuite économiquement, de réduire ce taux de refus en évitant les erreurs de tri.



Trier n'a jamais été aussi simple !

- **Tous les emballages et les papiers se trient dans le bac jaune.**
- Inutile de les laver, il suffit de bien les vider !
- **Jetez vos emballages en vrac dans le bac jaune et non emboîtés les uns dans les autres. Ne les jetez pas enfermés pas dans des sacs !**
- Ecrasez les bouteilles et pliez les cartons

Une fois collecté, le contenu des poubelles jaunes prend la direction du centre de tri Arc Iris à Calce. Là, le papier et les emballages sont triés par matériau puis compactés en « balles » avant d'être acheminés vers les usines de recyclage.



Jetez les emballages en verre dans leur conteneur spécifique.



Les déchets de soins à risque infectieux (DASRI) doivent être rapportés, dans leur boîte dédiée, à la pharmacie. Demandez une boîte à votre pharmacien.

Apportez en déchèterie les objets, les déchets volumineux et les déchets dangereux.

(notez ici les informations propres à votre commune, jours de collecte, collecte des déchets verts, etc.)

Service à la personne

Les habitants de la Communauté de communes doivent déposer leurs encombrants (meubles, canapés, réfrigérateurs, lave-linge, matelas, etc.) à la déchèterie intercommunale. Toutefois, pour que les personnes âgées ou ayant des problèmes de mobilité ne soient pas pénalisées, Sud Roussillon a mis en place un service pour la collecte à domicile, pour un encombrant par foyer. Prendre rendez-vous au 04 68 37 30 60.

La déchèterie intercommunale – (Horaires d’ouverture) :

De mi-septembre à mi-avril

Du lundi au samedi : 9 h- 12 h et 14 h – 17 h Le dimanche : 9 h – 12 h

De mi-avril à mi-septembre :

Du lundi au samedi : 8 h -12 h et 14 h – 17 h

Le dimanche : 9 h – 12 h

Le disque du tri est disponible en mairie. Retrouvez toutes les informations sur <https://www.sudroussillon.fr> www.touslesemballagesettrient.fr et infos.sydetom66.fr